

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire - PROJET

Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF)

Par Zoom et à la Maison Parent-Roback
Le 24 octobre 2023, de 15h30 à 16h30.

Présidente d'assemblée : Anne St-Cerny

Secrétaire : Andrée Savard

Présences :

Membres déposants (2 droits de vote) :	
Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)	Hervé Dignard Émilie Tremblay
Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)	Denis Chicoine Caroline Meunier
Relais-femmes	Mariel Assante Julie Raby
Membres groupes nationaux et provinciaux – groupes régionaux et locaux (2 droits de vote) :	
ABC Lotbinière	Emmanuelle Chaloux
Alpha IOTA	Nathalie Pelletier
Atout-Lire	Gabriel Wagner
Au bord des mots	Catherine Larivière
Centre national de ressources éducationnelles (CNRE)	Mariamama Ndiaye
Centre Saint-Pierre	Manuel Soto
CLES Mitis-Neigette	Lucille Roy
Éduco-Pop des Bois-Francs	Carole Sévigny
Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN)	Jess Legault
Formation alpha Charlevoix (FAC)	Aina Andriamasinoro
Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve	Martha Ortiz
Popco	Kathleen Talbot
Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes	Maria Luisa Apaza
Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec (RTRGFQ)	Martine Boivin
Seréna Québec	Nathalie Grégoire-Charette
Service d'entraide Passerelle (SEP)	Marie Joséphe Pigeon
Troisième Avenue	Jacinthe Jacques
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Virginie Thériault
Membres individuels (1 droit de vote) :	

	Marie Martel
	Élise Ross-Nadié
	Anne St-Cerny
Équipe (ayant droit de vote) :	
Équipe (sans droit de vote) :	

0. Ouverture

Après avoir confirmé que le quorum était atteint, la présidente du CDÉACF, Élise Ross-Nadié, a ouvert l'assemblée par un mot de bienvenue. Elle remercie les membres pour leur présence à cette assemblée importante pour le CDÉACF, convoquée dans le but de voter sur le changement du nom. Elle remercie également toutes les personnes ayant participé au processus.

Il est proposé par Élise Ross-Nadié, appuyée par Jacinthe Jacques, d'ouvrir l'assemblée générale extraordinaire à 15h35.

Adoptée à l'unanimité

AGE2023-10-01

1. Élection d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Mariel Assante, appuyée par Lucille Roy, qu'Anne St-Cerny et Andrée Savard soient respectivement présidente et secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

AGE2023-10-02

Il est proposé par Jacinthe Jacques, appuyée par Marie Martel, que Lise Chovino et Cyrielle Casse soient les scrutatrices.

Adoptée à l'unanimité

AGE2023-10-03

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lucille Roy, appuyée par Élise Ross-Nadié, l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

AGE2023-10-04

Ordre du jour

0. Ouverture
1. Élection d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du changement de nom du CDÉACF
4. Présentation de la Déclaration de principes
5. Élection de deux administratrices
6. Clôture de l'assemblée

3. Adoption du changement de nom

Depuis 2021, le Centre a entamé un processus de planification stratégique. Dans ce cadre, il a revu ses orientations, ses services et son action. Les membres, les administratrices et administrateurs, et l'équipe ont constaté que le CDÉACF faisait bien plus que recueillir et diffuser de la documentation communautaire. Dans son développement, le transfert, l'amplification et la réalisation d'outils et les ressources ont pris graduellement de la place. Les domaines d'action se sont aussi élargis, notamment, avec la justice numérique qui est à présent un volet important de la mission du CDÉACF, ce qui a donc amené à questionner le nom.

Après plusieurs rencontres et un processus de changement d'identité de marque opéré par l'agence Absolu, le CA et l'équipe de travail ont décidé d'une proposition de nouveau nom.

Le CA propose donc aux membres que le nom du Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine devienne Co-Savoir.

Pourquoi Co-Savoir ? Le CDÉACF est dorénavant axé sur le développement et le transfert des savoirs, le préfixe « Co », parce que ces savoirs sont construits avec d'autres organisations.

La présentation de la proposition a été suivie d'une période de questions et de commentaires. En voici une synthèse :

- ✓ Pourquoi « Savoir » au singulier ? Parce « Savoir » désigne une action.
- ✓ On l'apprécie pour sa simplicité. Le changement de nom est bienvenu parce que celui actuel ne reflétait plus ce que fait le CDÉACF. L'expression « condition féminine » est passée date.
- ✓ Quelques bémols : on se demande si ce nom vieillira bien. Il fait un peu académique. Co-Savoir ne renseigne pas beaucoup sur la mission et les actions de l'organisme. Comme des thèmes ne feraient plus partie du nom, on craint de perdre les racines de l'éducation populaire autonome et de son féminisme. On n'y retrouve pas non plus les préoccupations sur les inégalités sociales.
- ✓ Concernant la consultation des membres, il est rappelé qu'elle a été menée auprès des membres déposants et des instances, pendant une année, et que c'est la proposition de Co-Savoir qui a été retenue finalement.

Il est proposé par Jacinthe Jacques, appuyée par Élise Ross-Nadié, sur recommandation du CA, que l'adoption du nouveau nom du CDÉACF soit « Co-Savoir ».

Adoptée à l'unanimité

AGE2023-10-05

Les préoccupations ont été entendues. Le nouveau nom sera accompagné d'une Déclaration de principes qui le complétera, entre autres sur la justice numérique. La mission et les domaines d'action, eux, sont conservés et

continueront de faire place aux pratiques d'éducation populaire autonome et aux enjeux féministes.

Le nouveau nom sera officiellement lancé lors de l'événement soulignant le 40^e anniversaire, le 22 février 2024.

4. Présentation de la Déclaration de principes

Jacinthe Jacques fait lecture de la Déclaration de principes. Il est mentionné que ce texte sera évolutif. Notamment, au 2^e paragraphe, la phrase décrivant ce que le CDÉACF fait sur l'éducation des adultes sera revue pour refléter ce qu'il fait, soit le soutien à l'alphabétisation.

Toutes et tous sont invités d'ailleurs à faire parvenir leurs commentaires afin de l'améliorer.

5. Élection de deux administratrices

Suite à la dernière assemblée générale annuelle, deux postes restaient à combler au CA, pour une personne représentant un groupe en alphabétisation et pour une ou un membre individuel.

Deux candidatures ont été déposées, celles d'Emmanuelle Chaloux représentant le groupe d'alphabétisation ABC Lotbinière, et de Geneviève Dorais-Beauregard, à titre de membre individuelle.

Il est proposé par Lucille Roy, appuyée par Mariel Assante, d'élire Emmanuelle Chaloux et Geneviève Dorais-Beauregard au conseil d'administration du CDÉACF.

Adoptée à l'unanimité

AGE2023-10-06

Félicitations aux deux nouvelles élues!

6. Clôture de l'assemblée

Manuel Soto propose la levée de l'assemblée générale extraordinaire à 16h15.

Adoptée à l'unanimité

AGE2023-10-07

Signature : _____

Date : _____

Émilie Tremblay, secrétaire